

LA VILLE DE PARIS RECRUTE

par concours

25 Technicien·nes Supérieur·es en GÉNIE URBAIN

Concours de Technicien-ne Supérieur-e Principal-e - spécialité Génie Urbain

Inscriptions au concours du 25 mai au 2 juillet 2021

En tant que Technicien-ne en Génie Urbain à la Ville de Paris, vous pourrez occuper une grande variété de postes (missions d'expertise technique et de conseil, de conception, de suivi et de contrôle de prestataires privés, encadrement d'équipe...).

Les postes proposés sont principalement à pourvoir à la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) qui met en œuvre la politique parisienne des déplacements, gère et entretient le patrimoine de voirie (rues, carrières, ponts, canaux, écluses, équipements urbains...), pilote et réalise les grands projets tels que l'aménagement des grandes places parisiennes, la réalisation du plan vélo, le développement des transports en commun et des nouvelles mobilités... À la DVD, vous serez recruté sur des postes de :

- **Chargé-e de Secteur** => vous participerez à la surveillance et l'entretien du patrimoine de voirie, à l'instruction des demandes d'occupation et d'intervention sur le domaine public, au contrôle des travaux réalisés par des tiers, à la maîtrise d'œuvre des travaux de chantiers conduits par la section territoriale et au contrôle de la bonne tenue de l'ensemble des chantiers et leur conformité au protocole en vigueur
- **Chargé-e de Projets** => vous participerez à la conception des aménagements de voirie : réalisation des études techniques et financières des projets, établissement du projet en détaillant les aspects techniques et contrôle de la bonne tenue de l'ensemble des chantiers et leur conformité au protocole en vigueur.

Quelques postes de **Surveillant-es de Travaux** et de **Technicien-nes de Travaux** sont également à pourvoir respectivement à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement et à la Direction de la Propreté et de l'Eau.

En rejoignant les équipes de la Ville de Paris, vous contribuez directement à améliorer le quotidien des parisien·nes. Vous participez à proposer un service public innovant et de qualité. La Ville de Paris vous offre également l'opportunité de progresser dans votre carrière professionnelle grâce à des programmes de formation qui vous permettront d'évoluer selon vos envies.



PROFIL

- Diplôme BAC+2 (BTS, DUT...) dans le domaine du génie urbain ou génie civil ou expérience professionnelle équivalente ou ancienneté dans la fonction publique (pour les détails, voir la brochure du concours)
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique
- Connaissances en génie urbain, génie civil, travaux publics ou VRD
- Connaissances des marchés publics
- Déplacements sur le territoire parisien
- Progiciels bureautiques : Word, Excel, Outlook

Épreuves à partir du 11 octobre 2021

**Renseignements
& inscriptions (*)**



www.paris.fr/recrutement

Ville de Paris
DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris

(*) Concours de Technicien-ne Supérieur-e Principal-e - spécialité Génie Urbain